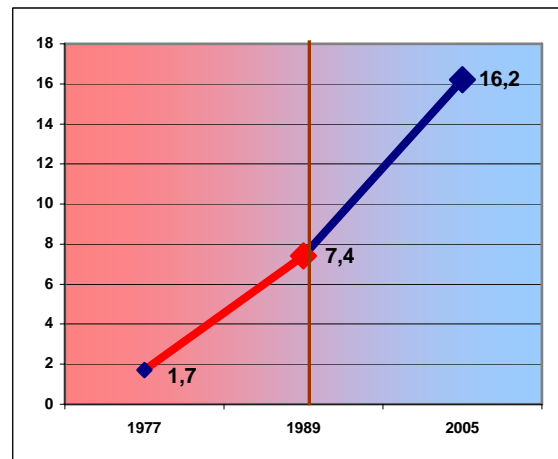


Des investissements accrus depuis 1989

Après une période de sous investissement entre 1977 et 1989, la Ville fait de l'investissement la priorité de sa politique financière depuis 1989 et concrétise ainsi sa volonté d'améliorer la qualité de vie des Alençonnais tout en dynamisant l'économie locale. Ce faisant, elle soutient l'emploi et par conséquent favorise la consommation qui à son tour alimente l'activité économique. Application de cette politique, les dépenses d'investissement ont augmenté régulièrement depuis 1989.

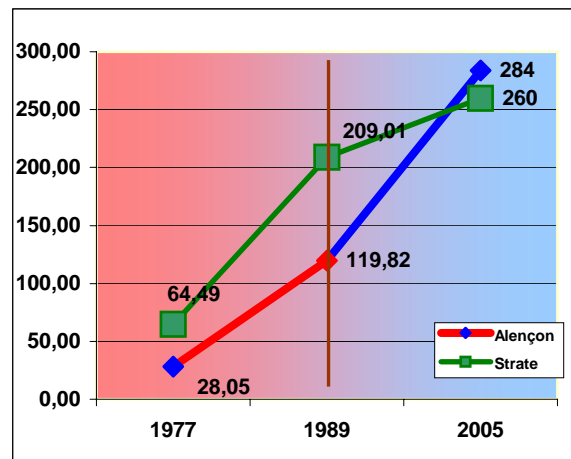
SCHEMA 1 - Evolution des dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement sont passées de 1,7 millions d'€ en 1977 à 7,4 millions d'€ en 1989 et à 16,2 millions d'€ en 2005 soit une augmentation de 8,8 millions d'€ entre 1989 et 2005. L'augmentation a permis, de développer les infrastructures et d'élargir l'offre de services de qualité, d'une manière profitable à tous les administrés.



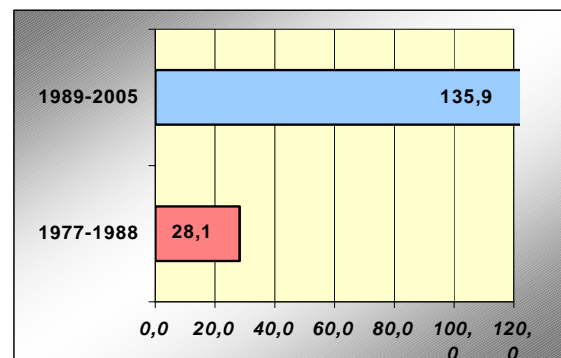
SCHEMA 2 - Evolution des dépenses d'équipement brutes par habitant

Hors remboursement du capital de la dette, les dépenses d'équipement par habitant ont fortement progressé depuis 1989, elles ont dépassé la moyenne de la strate en 1994 et sont en 2005 supérieures de 10% à la moyenne de la strate.



SCHEMA 3 - Evolution des crédits d'équipement réalisés en Millions d'€

En volume les investissements réalisés sur la période 1989-2005 se sont élevés à 135,9 millions d'€ contre seulement 28,1 millions sur la période 1977-1988 soit 107 millions supplémentaires, soit 2,6 fois le budget total d'une année de la Ville d'Alençon (40,4 millions en 2005).



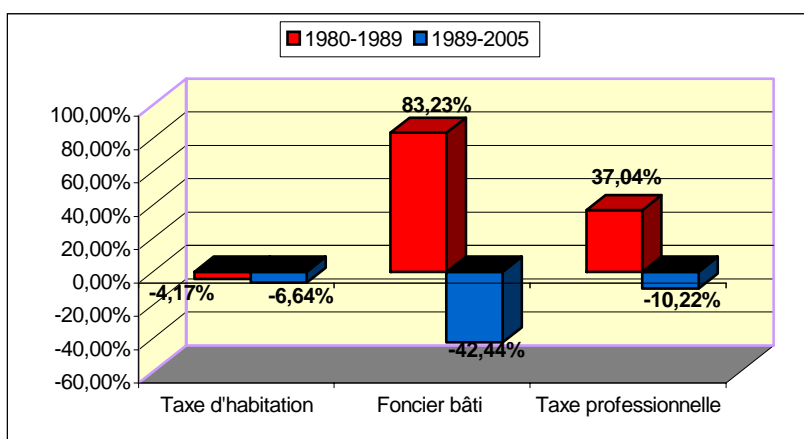
La fiscalité allégée depuis 1989

Dans la course au développement qui s'est engagée depuis quelques années entre les villes moyennes, la fiscalité s'est peu à peu imposée comme un argument incontournable pour attirer entreprises et particuliers. En parallèle des efforts d'investissement précédemment décrits, Alençon s'est donc employée à alléger ses impôts depuis 1989. Aujourd'hui, la Ville peut se targuer d'afficher des taux bien placés au regard de ceux d'agglomérations comparables.

SCHEMA 1 – Evolution des taux cumulés d'imposition (Ville + CUA)

La Ville a procédé à une baisse considérable de ses taux d'imposition entre 1989 et 2005.

Les taux cumulés ont baissé de 6,64 % pour la Taxe d'Habitation, 42,44 % pour le Foncier Bâti et 10,22 % pour la Taxe Professionnelle. Ces baisses sont à comparer aux hausses pratiquées entre 1980 et 1989 : + 83,23 % pour le FB et + 37,04 % pour la TP.



SCHEMA 2 – Taux cumulés : comparaison avec les villes de même importance.

	Taux Alençon (Ville + CUA)	Taux Alençon (Ville + CUA)	Moyenne de la strate	Position Alençon par rapport	
	1989	2005	2005	strate 1989	strate 2005
Taxe d'habitation	14,46 %	13,50 %	19,42 %	59 ^{ème} /163	16 ^{ème} /192
Foncier bâti	38,90 %	22,39 %	26,29 %	147 ^{ème} /163	63 ^{ème} /192
Taxe professionnelle	14,28 %	12,82 %	19,22 %	51 ^{ème} /163	3 ^{ème} /192

Cette baisse généralisée des taux cumulés de la Ville d'Alençon entre 1989 et 2005, alors que, sur la même période la moyenne des villes comparables augmentait, a permis à la Ville d'Alençon de se classer désormais parmi les taux les plus faibles des villes moyennes pour ce qui est de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Professionnelle et de se situer désormais en dessous de la moyenne des villes de même importance pour le Foncier Bâti après avoir eu en 1989 le second taux le plus élevé.

Sur la période 1989-2005 seules quelques rares villes ont réussi à réduire davantage qu'Alençon un de leurs trois taux cumulés (4 villes pour la TH, aucune ville pour le FB, 5 villes pour la TP) mais aucune ville n'a fait mieux sur les 3 taux cumulés.

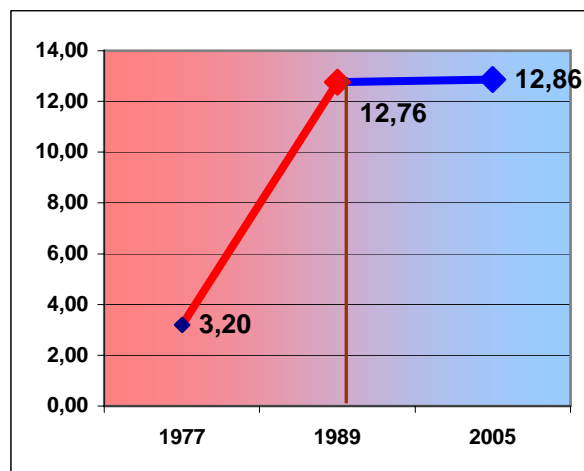
Sur la période 1989-2005 le nombre de villes ayant baissé leur taux cumulé sur les 192 villes est le suivant :

- 11 pour la taxe d'habitation
- 13 pour le foncier bâti
- 17 pour la taxe professionnelle

SCHEMA 3 – Evolution du produit des impôts prélevés sur les contribuables à compétences constantes

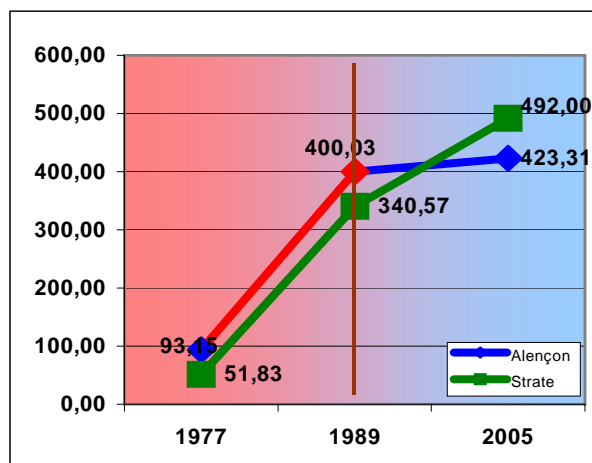
A compétences constantes le produit des impôts prélevés sur les contribuables a progressé de 9,56 Millions d'€ entre 1977 et 1989 et a augmenté de 0.1 million d'€ entre 1989 et 2005.

Si les taux d'imposition appliqués en 1989 avaient été maintenus, la Ville aurait prélevé en 2005 environ 4 Millions d'€ de plus.



SCHEMA 4 – Produit des impôts par habitant et comparaison avec la strate à compétences constantes

Le produit des impôts par habitant a été multiplié par 4 entre 1977 et 1989 mais est pratiquement resté constant entre 1989 et 2005. En 2005, il est inférieur de 14 % à la moyenne des villes comparables alors qu'il dépassait de 18 % la moyenne de la strate en 1989.

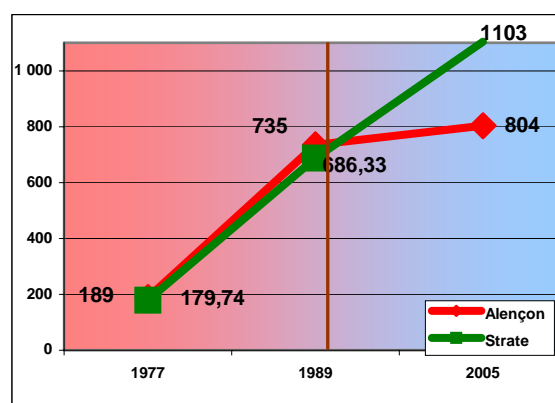


Les dépenses de fonctionnement maîtrisées depuis 1989

Afin de pouvoir poursuivre ses investissements sans augmenter les impôts ni accroître l'endettement, la Ville s'est attachée depuis 1989 à réduire les dépenses de fonctionnement qui, récurrentes, pesaient lourdement sur les contribuables alençonnais. Parallèlement, elle a veillé à ce que la qualité des services rendus à la population ne se dégrade pas, ce qui est passé par une optimisation et une meilleure utilisation de ces dépenses.

SCHEMA 1 – Evolution des dépenses réelles de fonctionnement par habitant et comparaison avec la strate (à compétences constantes)

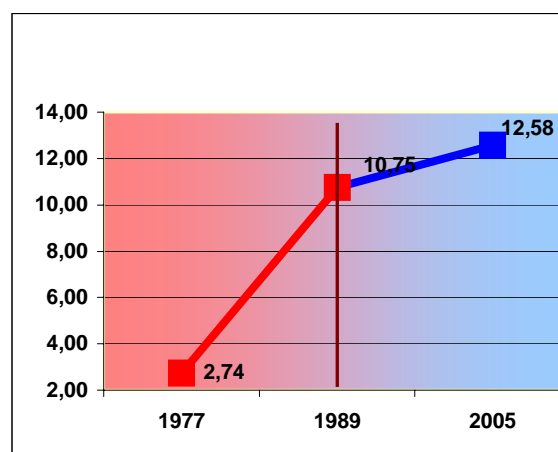
Par habitant ces dépenses de fonctionnement sont passées en dessous de la strate en 1990 et sont en 2005 inférieures de 27 % à la moyenne des villes comparables.



SCHEMA 2 – Evolution des dépenses de personnel à compétences égales

La maîtrise des dépenses de fonctionnement depuis 1989 s'explique en grande partie par la stabilisation des dépenses de personnel.

Celles-ci ont progressé de 292 % entre 1977 et 1989 et ont augmenté de 17.13 % entre 1989 et 2005.

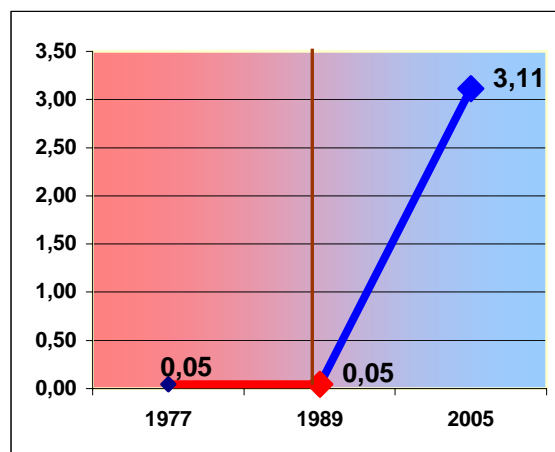


Un autofinancement largement positif

Signe de bonne santé financière, l'autofinancement indique que la Ville peut financer ses investissements sans avoir systématiquement recours à l'emprunt. Pour que les décisions d'investissement d'aujourd'hui ne pèsent pas trop sur le contribuable de demain du fait des frais financiers que l'emprunt génère, Alençon se montre soucieuse, depuis 1989, de dégager au Budget Primitif un autofinancement positif.

SCHEMA 1 – Evolution de l'autofinancement net dégagé au BP

La maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis de dégager un autofinancement positif à partir de 1989. Depuis celui-ci n'a cessé de croître pour atteindre 3,1 millions d'€ au BP 2005 témoignant de l'effort de redressement financier entrepris. En 2005, le taux d'épargne, qui correspond au rapport entre l'épargne brute et les recettes réelles de fonctionnement est particulièrement élevé à Alençon (33%), largement supérieur à la strate (15.1%), traduisant ainsi la volonté de la Ville de disposer d'autres ressources que celles liées à l'impôt.



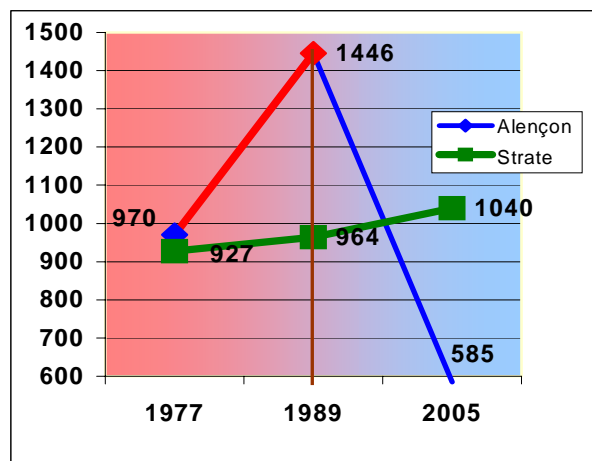
La dette réduite

Afin d'assainir la situation financière d'Alençon, la Ville a mené depuis 1989 une politique continue de désendettement. Son niveau actuel, fort raisonnable comparé à celui des autres villes moyennes, a permis d'alléger la fiscalité de l'agglomération

SCHEMA 1 - Evolution du stock de dette par habitant

Le stock de dette n'a cessé de baisser depuis 1989, preuve des importants efforts de désendettement réalisés. Depuis 1994, ce stock de dette est désormais en dessous de la moyenne de la strate, démontrant la bonne santé financière de l'agglomération.

En 2005 il est inférieur de 43% à la moyenne de la strate alors qu'en 1989 il était supérieur de 50 % à la moyenne de la strate.



SCHEMA 2 – Evolution des intérêts de la dette et de l'autofinancement

Entre 1977 et 1989 l'absence d'épargne a provoqué une forte augmentation des intérêts de la dette qui ont été multipliés par 4.37.

Au contraire de 1989 à 2005 l'autofinancement net a été multiplié par 52 et les intérêts de la dette ont diminué de 88 %.

16 ans d'efforts d'autofinancement et de maîtrise de la dette aboutissent à 3,93 millions d'€ d'intérêts de moins pour la banque et 3,93 millions de plus pour financer des choix politiques ambitieux.

